



Éditorial



Antoine Grau,
Maire de Lagord
1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,

Le printemps est arrivé et, avec lui, toutes ces initiatives et manifestations qui vont « fleurir » dans notre commune et que nous souhaitons partager avec vous. Les CréActives 2022 par exemple, un événement culturel où les artistes lagordais seront à nouveau mis en lumière de façon qualitative à la mi-mai. Avant cela, le 6 avril précisément, le CCAS de Lagord organise un atelier citoyen autour de l'échange de services, afin que ce système d'entraide, avec vos voisins notamment, puisse se développer au profit de chacun de nous.

Le partage, c'est également l'objet du premier budget participatif lagordais et des projets imaginés, votés par les habitants pour valoriser notre lieu de vie et que nous allons mettre en œuvre prochainement. Soucieuse de son environnement et engagée depuis longtemps en faveur du développement durable, notre Ville vient aussi d'adopter une Charte des éco-manifestations incitant les organisateurs d'événements locaux à en appliquer les principes vertueux. Le "mieux vivre ensemble" passe aussi par là.

Bien sûr, nous n'oublions pas pour autant l'actualité internationale et cette crise autour de l'Ukraine pour laquelle la municipalité participe aux actions pour venir en aide aux réfugiés de ce pays en grande souffrance. A l'échelle nationale, ce mois d'avril sera celui des élections présidentielles. Aller voter les 10 et 24 avril constitue un autre acte citoyen.

Prenez soin de vous et des autres.



PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyez-nous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. À cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.



RETOUR EN IMAGES

■ SACRÉES BOBINES, UN NOUVEAU CYCLE CINEMA

Proposé conjointement par le CCAS et la médiathèque de Lagord, un cycle cinéma baptisé Sacrées Bobines va proposer régulièrement aux Lagordais de voir ou revoir des films et documentaires inscrits dans l'histoire du cinéma. Ainsi, samedi 5 mars, « On purge bébé », un long métrage réalisé par Jean Renoir, avec Fernandel et Michel Simon comme acteurs principaux, a été projeté dans la salle des fêtes de la mairie. A bientôt pour une prochaine « séance-ciné » !



■ LA VOIE VERTE EST OUVERTE

Longue de 560 mètres, large de 3 mètres et longeant l'avenue du 8 Mai, la voie verte paysagère voulue par la communauté d'agglomération rochelaise et la ville de Lagord est opérationnelle. En direction de Nieul-sur-Mer comme pour aller vers La Rochelle, cette piste cyclable en enrobé clair sera bordée dès ce printemps de plantations de diverses tailles et essences végétales. Sur 200 mètres, ce sont notamment des arbres qui vont y pousser, dont les emplacements sont aujourd'hui matérialisés par des piquets verts.



■ LE CARNAVAL DES ENFANTS

Organisée par l'association des parents d'élèves du Treuil des Filles, la vente de crêpes a provoqué un bel engouement, le jour de Mardi Gras, auprès des élèves du groupe scolaire lagordais. Le 13 mars, tous les enfants de la commune étaient à nouveau conviés à festoyer. C'est d'abord une grande déambulation déguisée mise sur pied par la mairie qui s'est avancée jusqu'au parc Charrier. Là, un temps festif concocté par l'association FCPE des parents d'élèves des écoles de Lagord a clos cette journée vécue sur un air de carnaval.



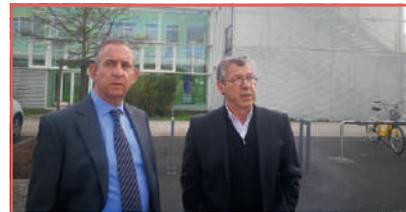
■ LE COMMISSAIRE À LAGORD...

Reçu par Antoine Grau, maire de Lagord, le commissaire de police de La Rochelle Manuel Blanc a pu également rencontrer ce 15 février plusieurs élus municipaux et des représentants des quartiers lagordais. Si le commissaire a notamment proposé de mettre en place une information collective pour l'ensemble des habitants concernant la protection des biens, le maire, de son côté, envisage de réactiver le dispositif de participation citoyenne qui avait déjà fait ses preuves dans le passé, en complément de celui des Voisins vigilants.



■ ...LE PRÉFET AUSSI

La réception de Nicolas Basselier, Préfet de La Charente-Maritime, était, elle, programmée le 23 février à la mairie de Lagord. Reçu par Antoine Grau, Maire de notre commune, le représentant de l'État a d'abord pu échanger avec celui-ci ainsi qu'avec les conseillers municipaux Bruno Martin, Philippe Guignouard et Patrick Giat. Après une présentation générale de la ville et l'évocation de projets majeurs pour celle-ci, une visite à pied du parc bas carbone Atlantech a permis au Préfet du Département de mieux connaître ce quartier de Lagord en pleine expansion.



■ ESPACES VERTS

En prévision du printemps et du réveil de la nature en cette saison, le service des Espaces Verts de la Ville a procédé aux tailles et fleurissements de l'ensemble des massifs qui poussent aux quatre points cardinaux de notre commune. Arbres, arbustes, plantes et fleurs sont donc passés entre les mains expertes des agents municipaux appliqués à entretenir les éléments de verdure sur le territoire de Lagord.



LA CHARTE DES ECO-MANIFESTATIONS LAGORDAISES

Engagée depuis longtemps en faveur du développement durable, notre Ville vient d'adopter une Charte des éco-manifestations. Par ce biais, elle invite les organisateurs d'événements ayant pour cadre Lagord à en appliquer les principes vertueux.

Démarche partenariale entre la Ville de Lagord et les organisateurs d'événements festifs, sportifs, culturels ayant lieu sur le territoire de notre commune, le principe des éco-manifestations consiste à encourager et soutenir les démarches respectueuses de l'environnement.

Organisation d'un tri sélectif des déchets, nettoyage pendant et après la manifestation, mise à disposition de gobelets réutilisables, recyclage des huiles de cuisson et des coquilles, mise en place de fontaines d'eau potable, respect de l'environnement naturel et urbain... : tout organisateur d'événement peut s'engager dans des actions à caractère écologique. En contrepartie, la Ville de Lagord pourra aider à la mise en place de ces initiatives éco-responsables.

Des actions concrètes pour préserver la nature

Démarche volontaire et progressive pour favoriser le respect de l'environnement, cette charte prend sa place dans l'engagement La Rochelle Territoire Zéro Carbone défendu par notre Ville. Plaçant l'écologie en tête de ses priorités, celle-ci incite naturellement les manifestations drainant parfois des centaines, voire des milliers de personnes sur son territoire à être aussi vertueuses que possible dans le respect de l'environnement. Véritables piliers d'une éco-manifestation, la réduction des impacts négatifs sur le milieu naturel environnant, la préférence faite à l'économie locale, le respect de la santé et de la sécurité des personnes comme la promotion des gestes éco-responsables sont autant d'actions concrètes qui préservent l'essentiel : notre planète.

Découvrez la Charte des éco-manifestations lagordaises dans la nouvelle rubrique « transition écologique » du site internet lagord.fr



TROTTOIRS FLEURIS

Services municipaux, élus de la commune, habitants : nous sommes tous concernés par l'image que nous voulons donner de Lagord. Embellir notre Ville restant donc l'affaire de tous. Avec la distribution de graines que la mairie propose chaque printemps, ce sont même de trottoirs fleuris dont nous pourrions être fiers chaque été. Aussi, afin que vous puissiez faire pousser cette année des fleurs au pied de votre mur extérieur ou de l'arbre en face de chez vous, le service des Espaces Verts va mettre en place une campagne de distribution de graines selon le calendrier suivant :

Lundis 4 et 11 avril, vendredis 8 et 15 avril :
sur l'esplanade face aux cours d'écoles du Treuil des Filles,

Vendredis 8, 15, 22 et 29 avril :
au marché de Lagord (avenue des Oiseaux de Mer).

Centre Communal d'Action Sociale

MERCREDI
6
AVRIL
18H
RENDEZ-VOUS
SALLE
CHARTIER

Atelier citoyen
autour de
**L'ÉCHANGE
DE SERVICES**
UN SYSTÈME D'ENTRAIDE HUMAINE ENTRE CITOYENS

Facebook: @mairielagord
Instagram: mairielagord
Website: https://www.lagord.fr/panneau-pocket
www.lagord.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
lagord
CONJUGUONS NOS ENERGIES

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

En vous rendant sur le site internet lagord.fr, vous pouvez poser votre question aux élus de votre commune qui y répondront lors d'une séance précédant le Conseil Municipal.

Ainsi, le 2 février dernier, des réponses ont été apportées à plusieurs questions, dont celles-ci :

- > Quelle est l'estimation du nombre d'habitants de Lagord en 2026, année de la fin de l'actuel mandat municipal ?
- > Les décorations lumineuses de Noël seront-elles plus nombreuses cette année que l'année dernière ?
- > La mairie envisage-t-elle de participer à l'heure civique, ce dispositif de petits services entre voisins d'une heure par mois ?
- > Qu'en est-il du principe de remplacement des arbres abattus sur la commune ?

Vous pouvez voir ou revoir l'intégralité de cette séance de questions-réponses via le lien : https://youtu.be/_97Tbp6pdu0



LES CREATIVES OU L'ART SOUS TOUTES SES FORMES

2^e ÉDITION

les samedi 14 et dimanche 15 mai

Événement culturel artistique lagordais proposant, le temps d'un week-end, un accès à tous les arts, les CréaActives sont un salon « augmenté » des artistes lagordais, en cela que tous les arts y sont représentés, présentés, abordés, joués : musiques, danses, arts plastiques et graphiques, écritures, arts culinaires, arts numériques, photographie, vidéos...

Le programme propose donc une exposition d'artistes lagordais et, particularité cette année, d'artistes invités par ces derniers, mais également de représentations et d'ateliers pour tous les âges. Autre singularité de cette deuxième édition, le lien avec la création d'une installation végétale, œuvre artistique et éphémère sur le thème de « La Porte » réalisée par Carole Marchais dans le parc de l'église. Enfin, un spectacle d'art de rue sera proposé par le Duo Very Lost, en lien avec le CNAREP, sous forme d'une déambulation faisant lien entre l'œuvre de Carole Marchais et les CréaActives.



LES CREATIVES 2022
PRINTEMPS DES ARTISTES LAGORDAIS

SAM. 14 MAI
14H-19H

DIM. 15 MAI
10H-17H

Expos
Ateliers
Salon
participatif

INSTALLATION PEINTURE LITTÉRATURE
MUSIQUE SCULPTURE DANSE VIDÉO
PHOTOGRAPHIE ATELIERS EXPOSITIONS

Informations sur :
www.lagord.fr
@mairielagord

VERNISSAGE
17H30
SAMEDI
14 MAI

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

PROGRAMME

- **Samedi matin et midi :** Ateliers de Carole Marchais et inauguration de La Porte (Parc de l'église).
- **Samedi début d'après-midi :** Spectacle déambulatoire du Duo Very Lost vers les CréaActives dont l'ouverture aura lieu à 14h.
- **Samedi 17h30 :** Vernissage des CréaActives avec des représentations improvisées. Fermeture à 19h.
- **Dimanche 10h-17h :** 2^e jour des CréaActives.

TROIS PROJETS POUR LE PREMIER BUDGET PARTICIPATIF

Le premier budget participatif de Lagord, permettant à l'ensemble des Lagordais de proposer des projets d'aménagement à hauteur de 50 000 euros maximum de coût total, a suscité pas moins de 15 propositions de réalisations pour notre territoire ! Après avoir été tous analysés par les services techniques de la ville, trois d'entre eux remplissaient toutes les conditions de réalisations stipulées dans le règlement intérieur du budget participatif.

À suivre, du 20 janvier au 20 février derniers, tous les Lagordais étaient appelés à se prononcer par un vote sur leurs préférences en classant les 3 projets présentés par ordre décroissant (1 pour le projet préféré, 2 pour le 2^e, 3 pour le 3^e).

Établi à partir des 231 votes exprimés, un classement général a donc donné un ordre de préférence quant aux projets à réaliser par la commune. Compte tenu de la première estimation budgétaire de chacun des projets, ils pourront tous être mis en œuvre dans la limite du montant total de 50 000 € alloué à cette première édition du budget participatif de Lagord.

1^{er} PROJET RETENU : PLACE DES SORBIERS

(indice de préférence : 1,58)

La remise en état et l'entretien des plantes installées place des Sorbiers nécessite un investissement conséquent. Partant de cette constatation, un collectif de riverains propose un projet esthétique d'aménagement du site avec des végétaux faciles d'entretien, qui redonnerait de la convivialité à cet espace avec l'installation de mobilier urbain adapté.



2nd PROJET RETENU : ESPACE CONVIVIALE

(indice de préférence : 2,16)

Beaucoup d'habitants du quartier Vendôme-La Vallée regrettent l'absence d'espaces de convivialité dans leur quartier. C'est pourquoi un collectif d'habitants de ce quartier propose que l'ancien boulo-drome, situé derrière la rue des Chaumes, soit remis en état et que des

investissements soient faits pour le rendre convivial, avec notamment l'installation de mobilier adapté.



3^e PROJET RETENU : OXYGÈNE

(indice de préférence : 2,26)

Ce projet vise à arborer les deux côtés de la rue de l'Ebeaupin et l'aire de jeux. Les arbres aidant à lutter contre la chaleur et à absorber l'eau lors de pluies importantes, ils offriront des îlots de fraîcheur ombragés, bienvenus notamment en été.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

En prévision de la rentrée scolaire 2022-2023, les inscriptions à l'école maternelle du Treuil des Filles pour les enfants nés en 2019 sont ouvertes jusqu'au 15 mai.

Pour cela, il convient de contacter le Guichet Unique (3 rue des Cigognes / 05 46 50 80 44 / guichetunique@lagord.fr) aux horaires d'ouverture suivantes : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 10h, puis de 16h à 16h45.



AUTOUR DE L'ERMITAGE S'AGRANDIT

Nouvellement créé, le comité de quartier «Autour de l'Ermitage et du Centre-bourg» souhaite faire découvrir ses activités et animations au plus grand nombre. Pour cela, ses représentants convient tous les habitants du centre-bourg et de l'Ermitage à une réunion de présentation le **mercredi 13 Avril à 18h30 dans la salle Charier.**

AGENDA LAGORDAIS (AVRIL-MAI 2022)

Du 5 au 9 avril : festival « Les citoyens du monde à la découverte des trésors de l'Afrique » organisé par le Centre Socioculturel «Asso Les 4 Vents» (renseignements au 05 46 67 15 73).

6 avril (18h) : atelier citoyen autour de l'échange de services, salle Charier.

Du 8 au 24 avril : tournoi open de tennis, catégories hommes et femmes au LTS.

6 et 7 mai (21h) : spectacle musical Les filles du barbier « Quand elles s'en mêlent » à La Kanopé II (réservations au 05 46 34 46 65)

7 mai (20h) et 8 mai (15h) : spectacle de fin d'année de l'association Angel Danse à l'Espace Bernard Giraudeau de La Rochelle.

LE CCAS EN PART'AGES

Le CCAS de Lagord est membre du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Part'âges. Ce groupement gère le service d'aide et d'accompagnement à domicile sur le territoire de l'agglomération rochelaise, avec pour objectif de renforcer le service public d'aide à domicile.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une initiative conjointe des services gérés par quatre CCAS sur ce même territoire, visant à mutualiser leurs moyens, pour continuer à assurer des accompagnements de proximité de qualité et ainsi permettre à tous nos concitoyens d'avoir la même qualité de service.

Le service peut apporter différentes natures d'aides essentielles à la vie quotidienne comme l'aide à l'autonomie, l'aide aux repas, un accompagnement, l'aide-ménagère ou encore l'assistance administrative. Bien sûr, le service mobilise une équipe professionnelle expérimentée et qualifiée.

Le tarif accordé par le département, de 23 euros de l'heure au 1^{er} janvier 2022, permet à la personne accompagnée d'obtenir une aide financière, en fonction de ses revenus et de son niveau de perte d'autonomie, ce qui diminue son reste à charge.

Chaque lagordais intéressé peut se renseigner auprès du CCAS de Lagord (05 46 00 62 04 ou 05 46 00 62 12) ou auprès des services d'aide à domicile intervenant sur Lagord :

- CCAS de Nieul sur Mer : Rue de Beauregard à Nieul sur Mer - tel : 05 46 37 72 86
- CCAS de La Rochelle : 17, Av. du Général Mangin à La Rochelle - tel : 05 46 27 53 00

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu **les dimanche 10 (1^{er} tour) et 24 avril (2nd tour)**. Si vous êtes inscrits sur les listes électorales de Lagord, vous pouvez donc vous rendre dans votre bureau de vote pour remplir votre devoir de citoyen.

Pour connaître le lieu où vous devez voter, reportez-vous à votre carte d'électeur ou rendez-vous sur le site internet www.service-public.fr

LOCALISATION DES BUREAUX DE VOTE	
Bureau de Vote N° 1	Salle des Mariages de la mairie Rue de la Métairie
Bureau de Vote N° 2	Salle des Fêtes de la mairie Rue de la Métairie
Bureau de Vote N° 3	Restaurant scolaire maternelle Rue des Cigognes
Bureau de Vote N° 4	Restaurant scolaire élémentaire Rue des Cigognes
Bureau de Vote N° 5	Salle Gaston Gaillard Rue Gaston Gaillard
Bureau de Vote N° 6	Salle Gaston Gaillard Rue Gaston Gaillard
Bureau de Vote N° 7	Salle péri-scolaire maternelle Rue des Cigognes

Renseignements et réservations sur www.danseangeldanse.fr

12 et 13 mai (20h), 14 mai (19h) et 15 mai (17h) : pièce de théâtre « Graham » à La Kanopé II (réservations au 05 46 34 46 65)

14 et 15 mai : salon CréActives à la salle polyvalente et dans le parc de l'église.

21 mai : concert des chorales Voix Si Voix La (Lagord) et Sol Fa Sans Ré (Nieul-sur-Mer) à l'Espace Michel Crépeau à Nieul-sur-Mer

Du 1^{er} au 29 mai : championnat de France par équipes Seniors de tennis au LTS.

21 et 22 mai : tournoi open régional de Squash, catégories hommes et femmes au LTS.

22 mai : rencontre pétanque inter comités de quartier sur les terrains en face du LTS.

22 mai : vide-grenier au profit de l'association

Musicale Sainte Cécile autour de la médiathèque.

27 mai (20h), 28 mai (19h), 29 mai (17h) : pièce de théâtre Othello de W. Shakespeare par les élèves de La Kanopé II (réservations au 05 46 34 46 65).

12 juin : Pique-nique géant au parc Charier (comité de quartier La Plouzière)

Calendrier du comité de quartier Vendôme-La Vallée :

- reprise ateliers peinture et jeux les mardis à 14h30 salle Gaston Gaillard,
- reprise atelier généalogie les mercredis,
- pique-nique-pétanque-rando-vélo sur l'île de Ré en avril et mai (selon météo),
- exposition de l'atelier-peinture aux CréActives les 14 et 15 mai.